



## Bienvenue en Gériatrie aiguë

Brochure informative pour les patient-e-s  
et leurs proches

- 4 Qu'est-ce que la gériatrie aiguë ?
- 5 Lignes directrices
- 6 Qui constitue l'équipe interprofessionnelle ?
- 7 Horaires des visites
- 8 Est-ce possible de bénéficier d'un congé durant le séjour ?
- 9 Quelles sont les orientations possibles après votre hospitalisation ?
- 10 Message aux familles et aux proches
- 11 Cas de pertes/vols/dégâts ou détériorations de biens des patients

Chère patiente, cher patient,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le Service de gériatrie aiguë et espérons rendre votre séjour le plus agréable possible. Ce document a pour but de présenter, à vous et à vos proches, les missions de la gériatrie aiguë et ce que cela implique pour votre séjour hospitalier.



# Qu'est-ce que la gériatrie aiguë ?

4

L'unité de médecine gériatrique aiguë (GERA) est une unité de court-séjour. Elle accueille habituellement des patient-e-s âgés de 75 ans et plus, souffrant généralement de plusieurs maladies chroniques invalidantes à l'origine d'une dépendance physique et/ou psychique ou d'un risque de dépendance majeure. L'hospitalisation peut faire suite à l'aggravation d'une de ces pathologies ou à l'apparition d'une affection aiguë.

Le but du séjour en gériatrie aiguë est de traiter l'événement aigu et de bénéficier en parallèle d'une réadaptation gériatrique précoce. Chaque patient-e bénéficie de prestations dispensées par une équipe pluridisciplinaire formée à la médecine gériatrique et à la prise en charge gérontologique. Les prestations fournies sont individuelles et personnalisées. Elles comprennent la physiothérapie, l'ergothérapie, la thérapie nutritionnelle et l'aide du Service de liaison. Une évaluation gériatrique complète de l'autonomie, de la locomotion, de la cognition ainsi que de la thymie est effectuée.

L'objectif est le retour dans le logement précédent l'hospitalisation. S'il ne peut être atteint, une solution alternative appropriée est recherchée avec les patient-e-s et leurs proches.

Les unités de court-séjour gériatrique permettent de :

- assurer une hospitalisation directe ;
- assurer une hospitalisation après passage aux urgences ;
- réaliser une période d'investigation ou d'équilibre de traitement ;
- permettre une orientation adaptée du-de la patient-e au détours d'une hospitalisation de quelques jours.

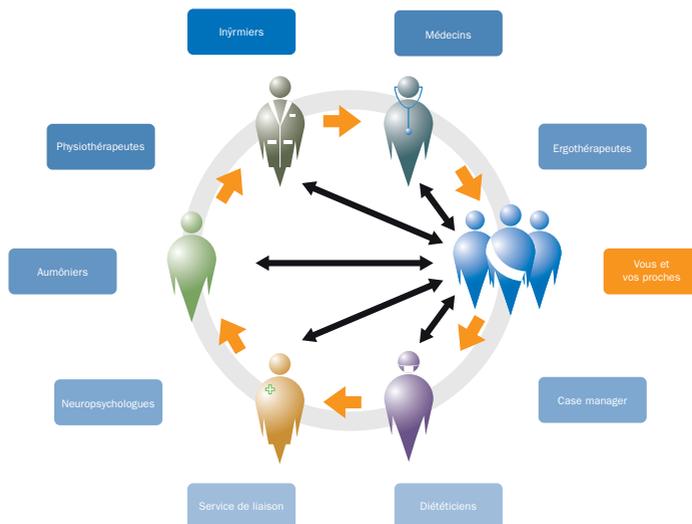
## Lignes directrices 5

Un séjour en Gériatrie aiguë implique une participation active de votre part aux prestations thérapeutiques qui se déroulent quotidiennement (sauf le week-end). Afin de vous accueillir au mieux dans nos services, nous vous demandons d'apporter les effets suivants :

- Affaires de toilette
- Médicaments personnels et liste de médicaments
- Sous-vêtements
- Habits confortables pour les thérapies
- Chaussures adaptées qui tiennent l'arrière du pied
- Moyen auxiliaire de mobilisation personnel (si vous en possédez un)
- Appareil auditif
- Prothèse dentaire
- Matériel d'autocontrôle de la glycémie en cas de diabète
- Matériel de stomie si nécessaire
- Lunettes
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## 6 Qui constitue l'équipe interprofessionnelle ?

Le travail en équipe interprofessionnelle permet de procéder à une évaluation de vos besoins et d'harmoniser les liens entre chacune des disciplines afin d'assurer une prise en charge globale. Tout au long du séjour, il est important de suivre les recommandations données par les médecins, l'équipe soignante et les thérapeutes.



Les prestations fournies par l'équipe interprofessionnelle visent à :

- Traiter la maladie, agir sur les facteurs de fragilisation et les incapacités fonctionnelles ;
- Faire une évaluation gériatrique globale ;
- Vous aider à définir le lieu de vie le plus adapté à votre projet et à votre situation.

## Horaires des visites 7

Les visites peuvent avoir lieu tous les jours de 14 heures à 20 heures.

Elles sous-entendent :

- Respecter les mesures sanitaires ;
- Respecter les consignes données par l'équipe médicale et thérapeutique ( par exemple, ne pas donner à manger/boire en cas de difficulté à avaler) ;
- Être attentif-ve au besoin de repos.
- Laisser la priorité aux thérapies et prises en charge.

De plus vous trouverez à notre étage une salle dites « **Salle des Familles** » à disposition 24h/24, pour vous permettre

- D'avoir un endroit approprié et intime vous permettant d'être accompagné de vos proches et dans lequel ils peuvent se recueillir en cas de situations exceptionnelles
- D'avoir un espace dédié à tous vos entretiens avec notre équipe médico-soignante ou nos thérapeutes
- D'avoir un espace dédié pour partager un repas ou une collation avec vos proches durant votre hospitalisation

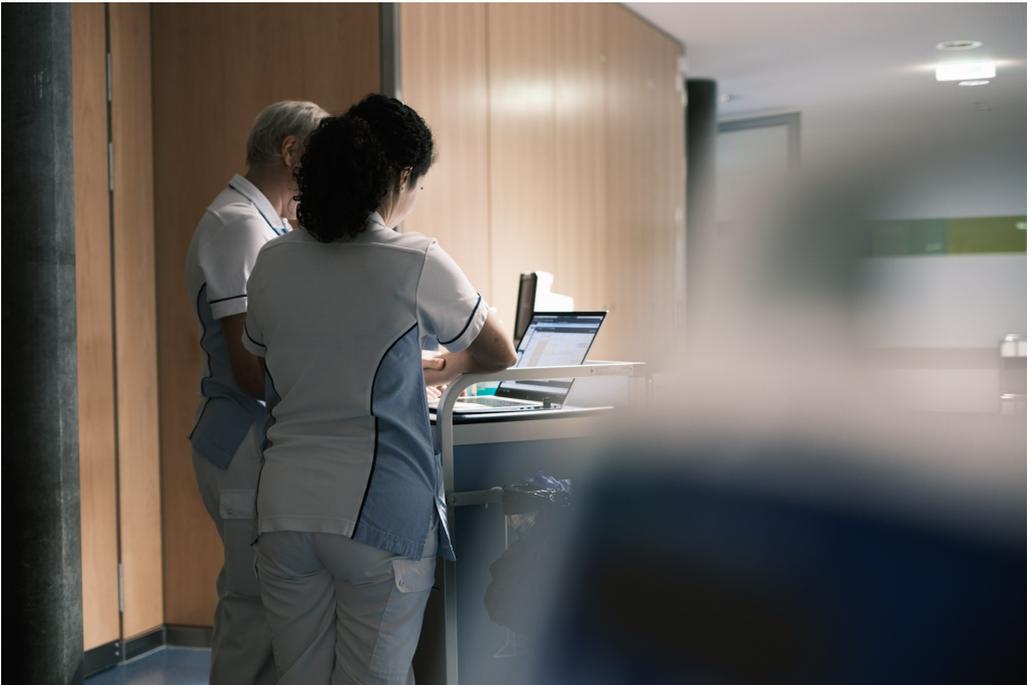
Si vous avez des rendez-vous prévus pendant votre hospitalisation, merci de nous communiquer les dates et la nature de ces derniers dès que possible.



## 8 Est-ce possible de bénéficier d'un congé durant le séjour ?

Veuillez noter que les congés ne sont en principe pas autorisés pour des raisons d'assurance et d'organisation des thérapies. Ils peuvent cependant avoir lieu exceptionnellement les week-ends ou jours fériés, sur une demi-journée et ce en accord avec le médecin du Service.

Dans le cas où un congé s'avérerait nécessaire, merci de vous adresser au préalable à l'équipe soignante et médicale.



# Quelles sont les orientations possibles après votre hospitalisation ?

## Retour à domicile

Dès que votre état de santé s'est suffisamment amélioré et que vous avez retrouvé une indépendance suffisante pour rentrer à la maison, la sortie est décidée par le médecin en collaboration avec l'équipe interprofessionnelle. Des thérapies ambulatoires et d'éventuelles aides externes (soins à domicile, aides au ménage, repas à domicile, etc.) pourront être organisées en fonction de vos besoins. Le Service de liaison est à disposition pour vous informer et vous aider dans les démarches de sortie.

## Institution

A la fin du séjour, dans le cas où votre autonomie n'est pas suffisante pour envisager un retour à domicile, il existe des solutions alternatives. Il peut s'agir d'un :

- Établissement médico-social (EMS): court ou long-séjour ;
- Foyer non-médicalisé ;
- Transfert dans un autre service de l'HFR ou dans un autre hôpital, en cas de nécessité.

Si un placement devait être envisagé, vous serez informé-e assez tôt de cette éventualité. En raison de longues listes d'attente, il est préférable d'anticiper les démarches et d'effectuer des pré-inscriptions.

# Message aux familles et aux proches

10

Voici quelques conseils à retenir :

- Vous êtes acteur-trice de la prise en charge de votre proche et une personne ressource !
- Faites-nous part de vos souhaits et de vos craintes en lien avec le projet de sortie de votre proche le plus tôt possible afin que le projet corresponde à vos attentes et permettent d'éviter l'épuisement du/des proche-s aidant-s ;
- Si nécessaire, une séance avec vous et votre famille peut être planifiée pour discuter de l'état de santé de votre proche hospitalisé et de son évolution dans le suivi des thérapies ;
- Pensez également à vous et votre santé, ne vous surchargez pas et n'hésitez pas à nous solliciter si vous en ressentez le besoin ;
- Vous pouvez appeler le service pour prendre des nouvelles de votre proche. Merci de privilégier les appels à partir de 13h30. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter à tout moment.
- Dans le but de favoriser une organisation efficiente du flux de nos patients, il est nécessaire que les sorties soient effectuées avant 10 h (dans la mesure du possible)

## Cas de pertes/vols/dégâts ou détériorations de biens des patient-e-s

Nous vous rendons attentif-ve au fait que les effets personnels gardés en chambre se trouvent sous votre responsabilité. Des dispositifs sécurisés sont disponibles dans les chambres pour y ranger vos biens de valeurs ou tout autre objet que vous voudriez mettre sous clé.

Toutefois, si vous veniez à perdre un bien (prothèses auditives ou dentaires, effets personnels, etc.), veuillez le signaler au personnel soignant. Un formulaire est prévu à cet effet. L'équipe interprofessionnelle est là pour vous accompagner et vous guider. N'hésitez donc pas à la solliciter si vous avez des questions.

Où nous trouver ?

**Service de gériatrie aiguë**

HFR Riaz

Rue de l'Hôpital 9

1632 Riaz

026 306 40 00